

Gestionnaire d'un magasin de concession et d'accessoires automobiles

RÉF | 8272

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Coordonner et encadrer une équipe;
- Gérer et stocker des pièces dans le respect des règles ;
- Organiser et superviser des opérations de commandes de pièces et de réception de commandes fournisseurs;
- Agencer le point de vente ou le magasin;
- Vendre des produits ou des services;
- Dispenser de conseils de vente en utilisant des connaissances à caractère technique.

Programme

- **Cours professionnels :**

Coordination et encadrement d'une équipe;
Organisation et supervision des opérations de commandes de pièces et de réception de commandes fournisseurs; Gestion et stockage des pièces dans le respect des règles; Agencement du point de vente ou du magasin; Vente des produits ou des services;
Dispense de conseils de vente en utilisant des connaissances à caractère technique.

- **Pratique professionnelle :**

Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une **convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion

de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

- **Attention :**

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un [Centre IFAPME](#).

Certification(s) visée(s) Diplôme de coordination et d'encadrement.

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 1 an + 1 année préparatoire éventuelle

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 130 euros

CONDITION D'ADMISSION

Conditions générales :

Prérequis administratifs

Etre âgé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Conditions d'admission particulières :

Est admis aux cours, l'auditeur qualifié dans le métier de « Magasinier - accessoiriste de garage ».

Est considéré comme auditeur qualifié, l'auditeur possédant :

Soit, certificat d'apprentissage IFAPME ou Cefa « Magasinier de garage »

Soit, un diplôme de l'enseignement technique ou professionnel dans le métier de magasinier de garage

Soit, avoir réussi l'année préparatoire « Magasinier - accessoiriste automobile ».

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.](#)

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>

